

“Dictionnarité” littéraire et “littérarité” dictionnaire

Pierre Corbin¹ *

¹UMR 8163 (Savoirs Textes Langage), 59000 Lille, France

Résumé. Trois décennies après le premier colloque sur les articulations entre lexicographie et littérature dans le domaine français aux XIX^e et XX^e siècle, dont il fut le concepteur et un des deux organisateurs, l’auteur dresse un bilan évaluatif des recherches concernant les rapports variés des écrivains aux dictionnaires, puis focalise sa réflexion sur la “littérarité” dont différents analystes ont crédité certains dictionnaires. La conjonction d’un examen critique de leurs appréciations et de l’exploration de la production lexicographique française postérieure à la Deuxième Guerre mondiale débouche sur une circonscription raisonnée des intersections de celle-ci avec la création littéraire.

Abstract. “Dictionary” literature and “literary” dictionaries Three decades ago the first conference on the links between French lexicography and literature in the 19th and 20th centuries took place. The author, designer and one of the two organizers of the conference, draws up an assessment of the research done on the varied relations writers have with dictionaries. He then focuses on the “literary” aspect given to some dictionaries by different analysts. The combination of a critical analysis of these appreciations and an analysis of the French post-Second-World-War lexicographic production leads to somewhat reduced scope of interactions between lexicography and literary creation.

Littérature et lexicographie ont partie liée, par l’usage important que la seconde fait de la première pour sa documentation comme par diverses utilisations de dictionnaires par des écrivains. Pour autant, l’étude de leurs relations, dispersée dans d’assez nombreux écrits, ne constitue pas un champ de recherche structuré et ne donne lieu que sporadiquement à des approches d’une certaine ampleur dans des colloques¹ ou des écrits dédiés². Nécessairement restreinte, la présente contribution se focalise sur deux aspects de l’ancrage du lexicographique dans le littéraire, en faisant suivre un état des connaissances concernant les rapports aux dictionnaires des créateurs de langue française depuis le XIX^e siècle par une problématisation du point de vue consistant à conférer à certains le statut d’œuvres littéraires.

1. Littérature et dictionnaires (XIX^e-XXI^e siècles) : un état des connaissances

Les données dont on dispose, grâce aux études évoquées, sur les rapports aux dictionnaires des auteurs littéraires sont assez abondantes³ mais appellent deux réserves : d’une part leur

* pierre.corbin@univ-lille.fr.

richesse est moindre qu'il n'y paraît si l'on ne retient comme dictionnaires, en accord avec la rigueur méthodologique de Rey-Debove (1971 : 19), que les répertoires unilingues à vocation métalinguistique, en délaissant les compilations alphabétiques d'autres types (encyclopédiques notamment), et d'autre part les données primaires auxquelles font référence les auteurs consultés sont inégalement précises. Avec ces restrictions, on peut cependant distinguer plusieurs types de relations d'auteurs à des dictionnaires, qui n'ont pas tous le même intérêt littéraire et entre certains desquels la frontière n'est pas totalement étanche.

1.1. Attirance pour les dictionnaires

La relation la moins spécifique consiste, pour différents auteurs, à être, pour certains depuis l'enfance et indépendamment de leur pratique d'écrivains, familiers et amateurs de dictionnaires, selon leurs propres témoignages ou ceux de tiers. Dans cet ensemble ont été recensés, chronologiquement, Gautier, Baudelaire, Amiel, Mallarmé, Heredia, Verlaine, France, Bloy, Huysmans, Rimbaud, de Gourmont, Barrès, Claudel, Gide, Valéry, Apollinaire, Giraudoux, Duhamel, Cocteau, Ponge, Green, Leiris, Queneau, Sartre, Bourgeade, Guglielmi, Berger (Yves), Perec, Le Clézio, Pennac. On peut y ajouter d'Ormesson, sur la base d'une interview (Paoli 2007), et d'autres seraient identifiables, par exemple à partir de cautions publicitaires utilisées pour des rééditions du *Dictionnaire de la langue française [DLF]* de Littré (pour autant qu'elles ne soient pas de convention). Sans être anodine, cette attirance d'auteurs pour des dictionnaires, décrite par Meschonnic (1991 : 26, 28) comme une propriété typique, n'est cependant pas remarquable : partagée par beaucoup de non-écrivains, il est logique qu'elle s'observe aussi chez certains de ceux qui font profession d'écrire.

1.2. Utilisation de dictionnaires comme références linguistiques

Un degré au-dessus de l'attirance pour les dictionnaires, sans être nécessairement dissocié de celle-ci, se trouve leur usage fonctionnel en interaction avec la pratique d'écriture, pour l'assister ou la contrôler. Pour celui-ci aussi sont évoqués divers auteurs, en partie les mêmes : Stendhal, Balzac, Baudelaire, Flaubert, Renan, Zola, Mallarmé, Verlaine, France, Hermant, Gide, Giraudoux, Duhamel, Paulhan, Saint-John Perse, Ponge, Green, Berger, Perec, Étienne (Marie), Queffélec (Yann). Ici encore, rien de singulier, puisqu'il s'agit d'utilisations conformes à la vocation de ces ouvrages et partagées par nombre de scripteurs non-écrivains. Des particularités peuvent quand même être remarquées, comme l'instauration de certains dictionnaires en autorités majeures par quelques auteurs : le *Nouveau dictionnaire portatif de la langue française* de Gattel pour Stendhal, le *DLF* pour Flaubert, Duhamel, Gide ou Ponge, le *Petit Larousse [PL]* pour Saint-John Perse.

1.3. Utilisation de dictionnaires pour la génération de textes

Sans qu'il y ait solution de continuité avec l'usage de dictionnaires pour le contrôle de l'expression, on entre vraiment dans leur exploitation proprement littéraire avec leur utilisation pour la génération de textes, souvent poétiques. Les auteurs repérés à ce titre sont Mallarmé, dont l'hermétisme trouverait en partie sa source dans les étymologies du *DLF*⁴, les Goncourt et Huysmans exploitant le *Dictionnaire analogique de la langue française* de Boissière⁵, Valéry tirant profit du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Clédat⁶, Giraudoux au titre d'une partie de la profusion lexicale de son expression⁷, Saint-John Perse pour son usage de dictionnaires comme « reliquaire[s] » du sens originel des mots via les étymons⁸, Ponge nourrissant son inspiration à la fois des descriptions lexicales et de l'espace visuel offerts par le *DLF*⁹ et exprimant le fantasme de l'écriture d'un texte qui exploiterait chacun des sens successifs des mots qui y seraient utilisés¹⁰, Char tirant de l'article *iris* du même dictionnaire la substance d'un poème¹¹ et Perec choisissant le lexique exploitable pour certaines œuvres à

partir de restrictions lipogrammatiques imposées aux nomenclatures de dictionnaires ou pratiquant le remplacement de mots par leur définition (“littérature définitionnelle”)¹², à quoi s’ajouteraient, dans le même esprit, d’autres contraintes de l’OuLiPo impliquant l’usage de dictionnaires (“filigrane” (effacement de mots dans des locutions) et “S+7” (remplacement de chaque nom d’un texte par le septième nom postérieur à celui-ci dans la nomenclature alphabétique d’un dictionnaire)).

1.4. Exploitation de pratiques lexicographiques à des fins littéraires

Par ailleurs, des pratiques textuelles de la lexicographie sont intégrées de plusieurs façons dans des œuvres littéraires, occasionnellement ou de manière systématisée. Sporadiquement, des formes définitionnelles emphatiques apparaissent dans l’œuvre romanesque ou théâtrale de Giraudoux, orientées sémasiologiquement (« On appelle Jeune Fille un être indomptable... » dans *Adorable Clio* (1920)) ou onomasiologiquement (« Comment cela s’appelle-t-il, quand... – Cela s’appelle l’aurore. » dans *Électre* (1937))¹³, et des gloses étymologisantes élucident des mots peu connus dans les poèmes de Saint-John Perse¹⁴. L’imprégnation du littéraire par le lexicographique est d’une autre ampleur quand une œuvre prend la forme d’un dictionnaire, pratique proliférante qui impose un tri méthodique dans l’ensemble des textes qui se donnent comme tels, pour ne retenir que ceux qui imitent des dictionnaires unilingues tels que définis précédemment comme répertoires métalinguistiques, à l’exclusion des ouvrages qui n’ont en commun avec eux que le classement alphabétique de leurs éléments constitutifs, ce qui réduit significativement l’inventaire. Ainsi, si le *Dictionnaire superflu à l’usage de l’élite et des bien nantis* (Desproges 1985), le *Dictionnaire des mots qu’il y a que moi qui les connais* (Yanne 2000) ou le premier venu des dictionnaires de mots-valises imaginaires, par exemple *Ralentir : mots-valises !* (Finkielkraut 1979), font partie de cet ensemble, il n’en va pas pleinement de même du *Dictionnaire des idées reçues* (Flaubert 1910), bien qu’il soit souvent évoqué à ce titre : si certaines facéties “littéraires” s’y coulent effectivement dans une forme dictionnaire conventionnelle¹⁵ (**châtaigne** : « Femelle du marron. »), d’autres microstructures sont assimilables à des fragments, définitionnels ou illustratifs, d’articles de “vrais” dictionnaires (**loutre** : Petit carnassier dont la peau sert à faire des casquettes et des gilets. »¹⁶, **foule** : « “Le peuple saint, en foule, inondait les portiques.” »¹⁷), tandis que d’autres encore expriment des « idées » sans mimer la structure dictionnaire canonique (**mathématiques** : « Dessèchent le cœur. »).

1.5. Intégration de lexicographes et de dictionnaires dans des textes de fiction

Un dernier mode d’imprégnation de la littérature par la lexicographie est la mise en scène des acteurs de celle-ci, de ses produits ou de leurs utilisateurs dans des œuvres de fiction.

Des personnages de lexicographes sont repérés dans quelques romans :

– dans *Les souffrances du professeur Delteil* de Champfleury (1853), il s’agit, avec le héros éponyme, d’un particulier qui voue sa vie à la rédaction d’un dictionnaire de grec ancien¹⁸, tout comme ceux du *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert (inachevé, posthume, 1881) auraient eu vocation à rédiger le *Dictionnaire des idées reçues*¹⁹ ;

– dans *Le bachelier* de Vallès (1881) et *La vie mode d’emploi* de Perec (1978), ce sont en revanche, dans des conditions différentes, des employés d’éditeurs, le premier étant décrit comme un pigiste exploité²⁰, tandis que le second aspire à préserver, dans un dictionnaire dédié, des mots désuets qu’il a fait sortir, professionnellement, des dictionnaires Larousse²¹.

Plusieurs autres romans, à des degrés divers, font de dictionnaires, pas toujours spécifiés, des objets de référence, voire de révérence ou d’imprégnation, pour différents personnages, de *Madame Bovary* (1857) de Flaubert²² au *Navire Argo* (1987) et au *Burelain* (1991) de Jorif (habités par le *DLF*)²³, en passant par *L’épithalame* (1921) de Chardonne²⁴, *Suzanne et le Pacifique* (1921) et *Juliette au pays des hommes* (1924) de Giraudoux²⁵, *Le notaire du Havre*

(1933) de Duhamel (célébrant le *DLF*)²⁶ ou *L'angoisse du roi Salomon* (1979) de Gary [Ajar] (avec un rôle d'autoformation dévolu au *PL* et au *Petit Robert* [PR])²⁷.

Marginales, mais plus originales, sont enfin l'utilisation d'un dictionnaire pour communiquer avec un paralysé mutique dans *Le comte de Monte-Cristo* (1844)²⁸ de Dumas père et l'éventualité d'un usage divinatoire du *PL* dans *Les copains* (1913) de Romans^{29,30}.

2. Peut-on parler d'“œuvres littéraires” à propos de certains dictionnaires ?

Intégrables dans des œuvres littéraires selon la pluralité de modalités qui vient d'être synthétisée, les dictionnaires peuvent-ils appartenir par eux-mêmes au champ littéraire ? Certains le soutiennent, mais pas toujours avec autant de rigueur que de conviction, ce qui appelle un examen critique. Celui-ci effectué, différentes pistes seront envisagées pour un ancrage raisonné et restrictif du lexicographique dans le champ littéraire.

2.1. Assertions sur la littérarité de dictionnaires

L'affirmation ou la suggestion de la littérarité de dictionnaires suit deux voies :

– Assez répandue est celle qui prend appui sur l'observation que toutes les consultations de dictionnaires ne sont pas purement fonctionnelles et qu'on peut s'y attarder par plaisir. Barthes (1980) a donné le ton en soulignant que « le dictionnaire déborde son *ustensilité* » et que, outre sa fonction d'« outil indispensable de connaissance », « c'est aussi une machine à rêver », et divers commentateurs ont fait leur profit de cette formule³¹ : Jean (*in* Collectif 1991 : 107), Meschonnic (1991 : 29), Herschberg Pierrot (1995 : 353). Trois champs notionnels articulés autour de cette proposition ont été déployés par différents auteurs :

- celui de la *machine*, qui fonctionne comme le noyau d'une matrice combinatoire sans que nul ne discute le bien-fondé de considérer un dictionnaire comme tel : « machine à plaisir » (Jean *in* Collectif 1991 : 107-108), « machine à poèmes » (Sacré, *id.* : 110), « machines à thésauriser les mots » et « machines à produire des idées reçues » (Herschberg Pierrot 1995 : 353), « [m]achine à retrouver les richesses d'un grand trésor perdu » (Rey 2007 : 13) ;
- celui du rêve ou de la rêverie (Duchesne & Leguay 1991 : 79 ; Dotoli 2007 : 29, 30) ;
- et celui du *trésor* (Duchesne & Leguay 1991 : 79, Rey 2007 : 13, Dotoli 2007 : 15, 22-26, 30, 36), avec sa *chasse* (Dotoli 2007 : 23), son *île* (Duchesne & Leguay 1991 : 79, Dotoli 2007 : 29) et le parcours pour y arriver (Duchesne & Leguay 1991 : 79).

La portée de cette approche du dictionnaire comme espace de découverte et de stimulation de l'imaginaire est cependant restreinte par le fait que, chez certains de ces auteurs (Barthes 1980, Duchesne & Leguay 1991), elle est en fait associée à des encyclopédies de connaissances illustrées et non à des dictionnaires strictement définis, ce qui, parmi les écrivains évoqués au § 1.1, était notamment déjà le cas pour Sartre dans *Les mots* (1964).

– Plus catégorique est l'identification du dictionnaire, en tant que type textuel, ou de telle de ses réalisations (au premier rang desquelles le *DLF*) à une œuvre³², qui peut être spécifiée comme littéraire³³ et, selon les auteurs, caractérisée comme romanesque³⁴, poétique³⁵ ou les deux à la fois³⁶, le plus proluxe promoteur de la littérarité du dictionnaire étant Dotoli (2007), saturé de questions oratoires visant à établir la parenté étroite des pratiques lexicographique et poétique³⁷ ou plus généralement artistique³⁸.

2.2. Éléments pour une approche raisonnée de la littérarité dans la production dictionnaire contemporaine

Il y a des réserves à opposer à cet enthousiasme plus ou moins lyrique des commentateurs mentionnés pour ancrer à toute force les dictionnaires dans la pratique littéraire :

– Une première est d’ordre méthodologique, voire simplement logique : tout comme, en lexicographie, si on appelle n’importe quoi “dictionnaire” on ne sait plus de quoi on parle (cf. § 1), de même, en littérature, si tout est dans tout on perd son objet. Même si c’est malaisé, une circonscription du littéraire s’impose pour que les pratiques lexicographiques puissent être situées par rapport à lui de manière minimalement critérisée.

– Une seconde réserve est empirique. Les commentateurs évoqués sont trop érudits pour s’illusionner en pensant repérer dans tel dictionnaire portant la griffe d’un maître d’œuvre identifiable une manière rédactionnelle digne, à sa façon, des représentations qu’ils se font de la littérature, et il n’est pas fortuit, à cet égard, qu’ils se focalisent presque exclusivement sur le *DLF*. Mais, en admettant que ce dictionnaire puisse être dit “œuvre littéraire” à un certain titre, cela constituerait plutôt une exception que l’incarnation de la règle dans l’univers de production des dictionnaires généraux, qui partagent de nos jours plusieurs caractéristiques difficilement compatibles avec cette caractérisation :

- même sous la houlette d’un concepteur ou d’un directeur éditorial, ce sont communément des œuvres collectives, avec ce statut juridique, dont la rédaction parcellisée est guidée par un cahier des charges supposé en garantir l’harmonisation, et désormais contrôlée par un balisage informatique contraignant ;
- les conditions économiques de production dans un marché en récession constante incitent les éditeurs à réduire les coûts en mutualisant des contenus entre divers répertoires de leurs gammes par l’association de l’automatisation de processus et de pratiques de réécritures calibrées effectuées dans les délais les plus rapides ;
- les actualisations ponctuelles auxquelles donnent lieu des révisions plus ou moins importantes par des rédacteurs susceptibles d’être renouvelés contribuent à écarter progressivement les dictionnaires concernés de leur modèle de structuration initial ;
- enfin, pour des raisons tant commerciales que sociétales, le modèle rédactionnel qui prévaut durablement est celui d’une rédaction objectivante visant à informer sur le lexique en veillant à ne choquer aucun lecteur potentiel, ce qui passe par une désénonciation affichée du texte des articles.

On peut prendre appui contrastivement sur cet ensemble de caractéristiques, et spécialement sur la dernière, pour se donner, à des fins opératoires, une caractérisation énonciative de la pratique qu’on appellera “littéraire” comme une “pratique textuelle dans laquelle l’énonciateur vise à se rendre intéressant par un propos estimé spécifiquement intéressant et/ou par une manière de l’exprimer estimée spécifiquement intéressante”³⁹.

2.3. Expressions de la littéarité dans des dictionnaires contemporains

En conjoignant cette caractérisation des pratiques littéraires avec la définition du dictionnaire retenue au § 1, on peut repérer, dans la production contemporaine, différents répertoires qu’on ne qualifiera pas d’œuvres littéraires mais qui comportent des éléments de littéarité. Pour la plupart, il s’agit de dictionnaires soit destinés à des publics particuliers, soit spécialisés par leur nomenclature ou par les types d’informations qu’ils ont vocation à fournir.

2.3.1 Dictionnaires pour enfants intégrant des univers fictionnels

Un premier ensemble est constitué de dictionnaires scolaires ou parascolaires pour enfants de divers âges qui intègrent, sous différentes formes, des univers fictionnels, essentiellement dans l’exemplification des emplois des mots, et dont la littéarité rencontre diverses limites.

Dans un premier sous-ensemble, les univers fictionnels existent indépendamment des dictionnaires et antérieurement à eux, et leur exploitation, qui a vocation à doter les répertoires d’une attractivité particulière, à la fois suppose une certaine connaissance de ces univers par les enfants et peut constituer en retour une incitation à enrichir celle-ci :

– Dans *Le Petit Fleurus* (Kannas & Garagnoux 1998), dictionnaire de « 5 000 mots » (1^e et 4^e de couverture) pour enfants qui apprennent à lire (« Pour les 5 à 8 ans » (*ibid.*), « maternelle - CP - CE » (1^e de couverture)) mais s'apparentant aussi par son esthétique aux dictionnaires-albums parascolaires en dépit de son format livre (18,7 × 22,7 cm), quinze textes de littérature enfantine, dont les personnages sont rappelés liminairement⁴⁰, sont exploités dans de nombreux exemples, souvent accompagnés d'illustrations, et dans d'éventuelles bulles de celles-ci (par exemple « Allez, Mowgli ! Vas-y ! », incitation de la panthère Bagheera s.v. **encourager**). L'intertextualité, abondante et largement distribuée, irradie le texte lexicographique par des questions invitant à circuler entre des articles associés au même référent fictionnel (de **baiser** substantif vers **réveiller** avec la Belle au bois dormant) et par l'association des divers récits à certains de leurs mots clés (**nain, poison, pomme, sorcier, sorcière** pour *Blanche-Neige*, **apporter, beurre, chaperon, galette** pour *Le petit chaperon rouge*, **allonger, mentir, nez, vérité** pour *Pinocchio*, etc.). Généralement allusive (« Pinocchio n'aime pas l'école parce qu'il y a des leçons à apprendre et des **devoirs** à faire. » s.v. **devoir** substantif) et seulement exceptionnellement (et implicitement) citationnelle (« Grand-mère, comme vous avez de grandes **oreilles** ! [-] C'est pour mieux t'entendre, mon enfant ! » s.v. **oreille**), elle est librement étendue à un lexique non spécifique mais isotopiquement compatible avec un univers fictionnel donné (« Au Pays des Jouets, on fait voler des **hélicoptères**. » s.v. **hélicoptère** avec une illustration représentant Pinocchio, « Le Petit Cochon mesure l'**intervalle** entre les deux murs. » s.v. **intervalle**, « Cendrillon prépare une soupe de **poireaux**. » s.v. **poireau**). Elle est en outre renforcée et connotée par l'utilisation d'une baguette magique, d'un balai de sorcière et de la flèche de Robin des bois comme icônes inégalement symboliques introduisant respectivement des élargissements sémantiques ou lexicaux (« Une **canne à pêche** sert à pêcher. » s.v. **canne**, « Pour les doigts de pieds, on dit **orteils**. » s.v. **doigt**), des remarques, pour une part sous forme de questions (« *Quel mot, page 34, se prononce de la même façon ?* » s.v. **encre**, « On écrit **a**, mais on prononce **o**. » s.v. **hall**) et des renvois analogiques (vers « chien » s.v. **aboyer**, vers « cheval » s.v. **jument**, vers « jour » s.v. **mercredi**).

– Destiné, lui aussi, à des enfants « à partir de 5 ans » (4^e de couverture), mais parascolaire par son absence de mention de classes et sa nomenclature limitée à « 700 mots » (*id.*), le *Dico Disney*, coédité en 1993 avec Hachette dans un format carré assez petit (19,6 × 19,8 cm), s'inscrit dans une logique intertextuelle comparable, avec cette fois divers dessins animés des studios Disney comme univers fictionnel de référence. Mais l'utilisation de celui-ci, qui est en partie intersectif avec le précédent, est plus subsidiaire que dans *Le Petit Fleurus*, les exemples, relativement peu fréquents dans le corps des articles, n'y référant que rarement (« Alice rencontre beaucoup de personnages bizarres au Pays des Merveilles. » s.v. **bizarre**). Il est surtout évoqué dans les illustrations issues des films, de l'ordre de 150, situées dans la marge extérieure de chaque page et dans les légendes qui les accompagnent (« L'horrible Cruella aime les manteaux de **fouurrure** ! » s.v. **fouurrure**), dont certaines se limitent à une identification de personnage (« Dumbo, l'éléphant **acrobate**. » s.v. **acrobate**, « Évinrude est une **libellule**. » légendant un dessin de la page 73 (à côté de l'article **insecte**) vers lequel renvoie l'article **libellule**).

– *Mon premier dictionnaire avec Martine* (Cheminée & Marlier 2003), de format album (19,7 × 28,8 cm), appartient à un ensemble de dictionnaires prenant un héros notoire de littérature enfantine contemporaine comme argument de vente, dans lequel figurent aussi deux dictionnaires bilingues anglais / français, *Tintin au pays des mots* (1989) et le *Dictionnaire illustré* (2000, avec Lucky Luke). Comportant « 4 000 mots », il est destiné aux enfants « dès 7 ans » (1^e de couverture), sans ancrage à des niveaux scolaires, bien que sa facture rédactionnelle soit classique. Sa « Préface » indique que « les illustrations sont extraites des 52 albums des aventures de Martine et bien souvent les exemples d'emploi des mots s'inspirent de situations imaginées par leurs créateurs » (p. 3). Ceci a pour conséquence que la relation de ce dictionnaire à l'univers de Martine est foncièrement anaphorique, c'est-à-dire de nature à fonctionner pour des lecteurs et lectrices pouvant se remémorer des situations d'albums lus, mais qu'elle ne génère pas une textualité spécifique, du fait que, l'héroïne ayant vécu, au fil

des albums, une grande variété d'expériences, les exemples qui les évoquent manquent de typicité et, pour beaucoup, fonctionneraient identiquement avec des noms aléatoires de personnes : « *Martine est tombée à l'eau, elle est toute mouillée* » (s.v. **mouillé, mouillée**), « *Martine paye ses achats à la caisse du supermarché* » (à la fois exemple et légende d'illustration s.v. **supermarché**). Similairement, le choix du chien Patapouf et du chat Moustache pour signaler respectivement des rubriques de jeux linguistiques et de remarques de langue apparaît arbitraire, puisque leur permutation n'aurait aucun effet sémiotique.

Un deuxième sous-ensemble est constitué par des dictionnaires dans lesquels est instauré un univers fictionnel spécifique. Pour fonctionner, celui-ci suppose une construction textuelle suffisante, mais son effectivité paraît limitée en dépit des discours d'accompagnement qui valorisent ces dispositifs :

– Dans *Le Larousse des enfants* (Lamblin & Gaunt 1978), grand album parascolaire (23,6 × 26,1 cm) « pour les petits et les plus grands » (p. 3) sans classes d'âge ni niveaux scolaires spécifiés comme destinataires et dont l'ordre de grandeur lexical, pas indiqué non plus, paraît excéder 2 000 articles et 2 300 mots, un ensemble de personnages présentés textuellement dans la préface (pp. 3-4) comme ayant des caractères et des activités spécifiques apparaît de façon récurrente dans les articles. Sans analyse de détail, il est difficile de préjuger si, de l'ensemble des occurrences des personnages, se dégage un univers minimalement construit et cohérent ou si beaucoup de distributions seraient interchangeables. En revanche, on peut observer que ce dictionnaire propose à ses jeunes utilisateurs un dispositif sémiotique particulier et original qui requiert toute leur attention pour être correctement interprété :

- d'une part, le texte des articles se présente comme une séquence dans laquelle, quand c'est possible, sont décrits des emplois d'un mot et de certains de sa famille insérés librement en contexte et suivis de gloses explicatives, sous la forme d'un texte continu, qui peut comporter des changements d'énonciateurs et dans lequel aucune subdivision n'est matérialisée, ni textuellement, ni typographiquement (ce qu'accroît l'absence de justification à droite afin d'éviter les césures, indice, avec les caractères bâton assez grands, que les destinataires du dictionnaire sont des lecteurs débutants) ;

- d'autre part une partie des articles est illustrée par des dessins, stylisés et susceptibles d'être divisés en plusieurs cases, dont la mise en relation avec des emplois décrits par le texte aide à la délimitation de ceux-ci tout en contribuant à l'identification des personnages, puisque la présentation de ces derniers dans l'avant-propos ne comporte pas d'images.

L'article **ligne**, doté de quatre images associées aux significations distinguées, fournit une bonne illustration de ce dispositif d'ensemble, qui paraît conçu pour stimuler la réflexion interprétative des jeunes lecteurs (d'autant que le nombre des passages à la ligne n'est pas égal à celui des distinctions lexico-sémantiques) et qui contribue peut-être, en synergie avec l'univers fictionnel, à donner une coloration littéraire au dictionnaire :

Marc **pêche à la ligne** :

sa **ligne** est un long fil attaché au bout d'un bâton, avec un bouchon rouge qui flotte et un hameçon pour attraper le poisson.

Quand je [Sophie, d'après le dessin] dessine, je trace des **lignes** sur le papier avec mon crayon.

Les **lignes** courbes sont celles qui tournent.

« Sais-tu faire une **ligne** droite sans te servir d'une règle ? »

Arnaud **aligne** les quilles :

il les range les unes à côté des autres, toutes sur la même **ligne**.

En écrivant j'**aligne** [Marc, *id.*] des mots sur toute la largeur de la page,

puis, pour continuer, je **vais à la ligne**

je commence une autre **ligne** de mots au-dessous de la première.

Dans le même esprit, l'article **bibliothèque**, sur l'image duquel Marc et Sophie figurent côte à côte, peut inciter à s'interroger sur l'identité de l'énonciateur de « Nous » dans « Nous allons souvent à la **bibliothèque** : c'est une grande salle où il y a beaucoup de livres, et où l'on peut en emprunter. ».

– *Le Petit Robert des enfants* (Rey-Debove (dir.) 1988) intègre un univers fictionnel comparable pour peupler les contextualisations des articles de récurrences cohérentes, mais avec

une systématisation plus affirmée et à une échelle plus importante, puisque c'est un dictionnaire de grand format (1 212 pages de 20 × 25 cm) pour enfants « de 7 à 11 ans » (« Préface » (Rey-Debove 1988), p. X) traitant « environ 16 500 » mots (« Préface » de l'édition *Le Robert des jeunes*, 1991, p. X) et développant un programme d'informations linguistiques, culturelles et littéraires (« Préface », pp. XV-XVI), qui exploite une mise en page originale sur trois colonnes et l'alternance du bleu et du noir pour le typage des données textuelles. Ce dispositif est soutenu par un paratexte consistant, à l'intérieur du dictionnaire et dans une publication externe :

- La subdivision « les exemples et les personnages » de la « Préface » (pp. XI-XII) motive fonctionnellement l'option choisie :

Les exemples du **Petit Robert des enfants** sont tous des phrases complètes, car la phrase est l'unité naturelle d'expression, celle qui est d'abord perçue. Ces phrases sont choisies avec soin pour illustrer la définition, montrer la place et les formes du mot en contexte, et rétablir la relation rompue entre les mots et le monde environnant. Une des plus grandes nouveautés du **Petit Robert des enfants** consiste à présenter des exemples qui mettent en jeu des personnages dont l'identité se construit au cours de la lecture comme dans un roman. Très souvent dans les dictionnaires d'enfants, les exemples contiennent des prénoms qui rendent la phrase plus familière : *Nicole* (ou *Marie*, *Julie*, etc.) *est coquette* ; *Pierre* (ou *Jacques*, etc.) *veut devenir marin pêcheur comme son oncle Paul*. Ces noms de personnes ne correspondent à aucun personnage et n'aident pas l'enfant à comprendre la phrase ; ils dispersent son attention sans aucun profit. On a, au contraire, pris le parti de créer de vrais personnages derrière les noms de personnes. Et ces personnages, on les voit vivre « de A à Z » dans toutes les situations créées par les mots à illustrer. Ils sont peu nombreux et aisément reconnaissables par leur physique, leur caractère, leurs comportements ; certains se fréquentent ou sont de la même famille. Les personnages sont des *si-gnaux* que l'enfant apprendra à reconnaître.

- Une annexe de 11 pages (Helft 1988) présente « les personnages des exemples », avec un certain détail pour les plus importants.

- Un article universitaire (Rey-Debove 1989) expose le but et les mérites de ce dispositif assimilé à un « roman » (p. 21) :

Le *PRE* est le premier dictionnaire qui ait, dans son exemplification, le statut d'un roman. La plupart des exemples se réfèrent à une histoire, histoire éparpillée dans le désordre de l'ordre alphabétique, et que la consultation du dictionnaire doit peu à peu reconstruire comme un puzzle (cette reconstitution s'aide d'un rappel des personnages et de leur situation, en fin d'ouvrage).

Si l'existence de l'univers fictionnel est avéré, la dimension narrative qui ferait de ce dispositif un « roman » éclaté en « puzzle » est plus problématique : les consultations aléatoires ordinaires du dictionnaire ne peuvent fournir que des bribes non articulables d'une histoire potentielle, les éléments de récit que pourraient construire deux lecteurs ayant effectué un même nombre élevé de consultations aléatoires seraient probablement différents, et le résultat pourrait n'être pas meilleur pour qui aurait lu intégralement le dictionnaire, rien n'indiquant que le déroulement de l'hypothétique récit suive l'ordre alphabétique des articles. Au mieux, ce sont les éléments d'une chronique de l'univers fictionnel qui pourraient apparaître au fil des consultations, mais, même de ce point de vue, des réserves surgissent :

- des ressorts évoqués paraissent relativement statiques, comme l'amour unilatéral d'Hippolyte le facteur pour l'institutrice Angèle, même si on peut ordonner approximativement différents exemples pour esquisser une progression narrative (non alphabétique)⁴¹ :

Angèle et Hippolyte sont tous les deux des célibataires (célibataire n. m. et f.), qui ont fait connaissance à la piscine (connaissance 4.). Angèle plaît beaucoup à Hippolyte (plaire 1.), il trouve qu'elle a une démarche aérienne (aérien 3.). Il est tombé amoureux d'elle (amoureux 1.), il v[eu]t la voir (vouloir 1.), mais ne sait de quelle façon attirer son attention (façon 1.) : il passe devant l'école dans l'espoir de la rencontrer (espoir 1.) ou se tient devant, de façon à ce qu'elle l'aperçoive (façon 1.). Angèle veut bien aller à la piscine avec Hippolyte (vouloir 4.), ils y ont rendez-vous, à 14 heures (rendez-vous). Hippolyte fait le maximum pour se faire aimer d'Angèle (maximum 1.), qui l'aime bien, mais [...] le trouve un peu trop impétueux (impétueux 2.). Il l'a invité[e] à dîner (inviter) et à danser (danser), mais elle a refusé l'invitation d'Hippolyte (invitation). Hippolyte aime Angèle, mais la réci-

proque n'est pas vraie (réciproque 2.). Néanmoins, il l'a demandé[e] en mariage (mariage 1.), car il se fait encore des illusions sur ses sentiments à son égard (illusion 2.). Hippolyte ferait un bon mari (faire 7.), mais Angèle veut vivre à sa façon (façon 1.), et il regrette que son amour pour elle ne soit pas réciproque (réciproque 1.).

▪ les jeunes cousins Colle (fille de 8 ans) et Rat (garçon de 9 ans), coupables de toutes les turpitudes enfantines, sont figés caricaturalement dans leurs comportements, sans même que les défauts mentionnés aient nécessairement un rapport avec le mot en adresse (par exemple s.v. **faire** 10. et **sot**) :

Colle et Rat, qui éprouvent une grande joie à l'approche des vacances (éprouver 3.), sont d'assez mauvais élèves (mauvais 1.), des cancre qui n'écoutent jamais ce que dit la maîtresse (cancrer), qui ont trouvé un moyen d'avoir de bonnes notes : c'est de copier sur leurs voisins (2. moyen 1.), par exemple copi[er] sur Yasmina (copier 2.). Ils sont les perturbateurs de la classe (perturbateur), ils y sèment la perturbation (perturbation), ils sont insupportables (faire 10.), ils n'ont pas reconnu leur faute quand Angèle les a pris en faute (faute 2.), ils montrent le mauvais exemple (exemple 1.), incitent les autres enfants à faire des bêtises (inciter), leur attitude est un très mauvais exemple pour la classe (exemple 1.), qui est indignée par leur conduite (indigner) qui scandalise tout le monde (scandaliser). Ce sont des enfants très impolis (impoli), insolents (marché 4., sournois), méchants (marché 4.), notamment avec les petits (méchant 1.), sournois (sournois), ce sont deux hypocrites (hypocrite n. m. et f.) qui ont fait un sourire hypocrite à la directrice (hypocrite adj.), ils mentent comme ils respirent (mentir), font des promesses fallacieuses (fallacieux) et refusent d'obéir (refuser 1.). Ils ont provoqué un scandale en racontant les pires choses sur Angèle, l'institutrice (scandale 1.), mis une punaise sur sa chaise par méchanceté (méchanceté 1.) et du savon sur le tableau noir (exemple 2.), fait tomber Julie (faire 5.), dit des insultes à Marie-Tévy (sot) et été odieux toute la journée (odieux 2.).

▪ inévitablement, des situations affectées à certains personnages pourraient indifféremment l'être à d'autres :

La façade de l'immeuble d'Hippolyte a été ravalée. (s.v. façade 1.)

Pendant l'averse, Hippolyte a trouvé refuge sous un porche. (s.v. refuge 1.)

▪ et, dans divers cas, l'exigence de description linguistique prévaut, légitimement, sur le principe narratif :

Angèle a envie d'une nouvelle robe. Angèle a envie d'acheter une robe. La robe qu'Angèle a vue en vitrine lui fait envie ; (s.v. envie 2.)

Hippolyte est facteur. Le facteur fait sa tournée. Sylvain guette le facteur : il attend une lettre de Nathalie ! (s.v. 2. facteur)

La directrice n'aime pas que les élèves se montrent trop familiers avec elle. (s.v. familier 3.) / La directrice n'aime pas que les élèves lui parlent trop familièrement. (s.v. familièrement 2.)

2.3.2 Dictionnaires "de bon plaisir" pour enfants

Un deuxième ensemble de dictionnaires présentant une forme de littérarité est constitué d'ouvrages destinés à des lectorats enfantins et conçus pour la lecture plus que pour la consultation, dans lesquels prévaut la sensibilité des auteurs pour le choix des mots comme pour leur traitement :

– Le titre *Le plaisir des mots. Dictionnaire poétique illustré* (Jean 1982, 352 pages de 11,5 × 18,2 cm) comporte les mots clés du projet, dont la préface, intitulée « Des mots pour rêver » (pp. 4-6), explicite la nature esthétique subjective, dans la filiation de Barthes (1980) :

J'aime les mots ! Et vous ?

J'aime les mots parce qu'ils me parlent. Je les aime quand ils chantent à mes oreilles. J'aime surtout ceux qui me font rêver. Et parmi tous ces mots, il en est que j'aime plus que d'autres.

J'en ai choisi un certain nombre. [...] Je vous les présente ici. (p. 4).

La subjectivité de l'auteur s'exerce dans la sélection de la nomenclature, de l'ordre de 900 mots et à dominante nominale, dont les critères sont acoustiques (mots qui « font tant de plaisir à la bouche et aux oreilles », p. 6), étymologiques (« Par exemple, le mot *galaxie*. Je trouve

qu'il fait rêver bien plus intensément quand on sait qu'il vient d'un mot grec signifiant "lait". Une galaxie, c'est en quelque sorte un lait d'étoiles ! », p. 5) et citationnels (« chaque fois que j'ai pu, j'ai cherché dans un poème, un proverbe, un vieux livre, ou une B.D., des phrases drôles, des phrases poétiques dans lesquelles le mot "brillait de tout son éclat", comme dit un poète. Et je me suis même parfois amusé, pour mon plaisir et je l'espère pour le vôtre, à fabriquer une comptine, un petit poème pas trop grave. », p. 5). Les contenus des articles sont de nature foncièrement métalinguistique (catégorisation, étymologie, définitions, expressions, synonymes, contextualisations, citations), avec des compléments "encyclopédiques" ponctuels. Leur spécificité rédactionnelle tient à leur caractère de textes suivis dans lesquels sélection et ordre des contenus sont souplement adaptés en fonction de chaque mot, avec, le plus souvent, la préservation de l'écriture objectivante caractéristique des dictionnaires typiques. Les six articles des pages 262-263 donnent un aperçu de la diversité souple de cette manière rédactionnelle, avec de l'étymologie *s.v.* **razzia**, **rebelle**, **récif** et **record**, de la polysémie et des synonymes *s.v.* **rebelle**, des expressions *s.v.* **razzia** et **record**, une sonorité subjectivement suggestive *s.v.* **recroqueviller (se)**, une citation *s.v.* **récif**, un poème de l'auteur *s.v.* **recroqueviller (se)** et un renvoi vers une page de jeux de langage *s.v.* **rébus** :

razzia (nom féminin)

D'un mot arabe signifiant «attaque» : expédition militaire en territoire ennemi au cours de laquelle on emporte des marchandises et des prisonniers.

Faire une «razzia» c'est prendre quelque chose en quantité et rapidement.

rebelle (nom masculin et adjectif)

D'un mot latin qui signifie «qui recommence la guerre».

Un ou une rebelle est quelqu'un qui refuse de se soumettre aux autorités, par exemple.

Une mèche de cheveux «rebelle», elle, refuse de se soumettre au peigne.

On peut dire encore, avec des nuances : «contestataire, dissident, factieux, guérillero, insoumis, insubordonné, insurgé, maquisard, mutin, résistant, révolté, révolutionnaire...»

rébus (nom masculin) (*Voir page 330*)

récif (nom masculin)

Mot d'origine arabe qui signifiait : «digue, chaussée». Actuellement un récif est un rocher à fleur

d'eau qui constitue un danger pour les navigateurs.

*Nous frôlions des récifs tout blancs d'écume
C'était la salive de l'océan*

Loys Masson

record (nom masculin)

Encore un mot que les Anglais nous ont pris et que nous avons repris. Record vient en effet d'un vieux verbe français «recorder» qui signifiait «enregistrer». Un «record» sportif est un exploit que l'on enregistre et qui est supérieur à ceux qui ont été enregistrés avant lui. Un record de France, du monde, etc.

recroqueviller (se) (verbe)

En entendant ce verbe, on «voit» ce qu'il signifie : «se racornir, se rétracter, se rabougrir...»

*La petite vieille
Recroquevillée
Croquant des croquettes
Recroquevillées
Craquante[s], croquantes
Dans un vieux panier
Recroquevillé
Hié*

G. Jean

– Dans *Le dictionnaire des enfants* (Aster 1991), « pour découvrir dès 7 ans que la langue est un jeu amusant » (4^e de couverture), si la sélection des « 2 500 mots » (*ibid.*) de la nomenclature n'est pas non plus contrainte, du fait qu'il s'agit d'un album parascolaire (de très grand format : 168 pages de 25,7 × 29,2 cm), c'est essentiellement dans la rédaction des articles que se situe la dimension littéraire. Très courts (deux à trois lignes sur une largeur d'un tiers de page), ils ne comportent pas de composants identifiables comme tels et proposent, dans une écriture poétisée, une approche intuitive des sens par activation dispersée de traits sémantiques en nombre variable, qui oscille entre diverses possibilités :

- des définitions non formelles :

Quatre côtés égaux et quatre angles droits, c'est le carré qui ne se permet pas les fantaisies du rectangle ou du triangle (*s.v.* **carré**)

Du sucre chauffé, fondu, brûlé, devient caramel, habille les desserts, et se transforme en bonbons tendres. (*s.v.* **caramel**)

- des cooccurrences :

Biscuits secs ou fourrés, tendres ou croquants, sucrés ou salés, pour satisfaire ta gourmandise. (s.v. **biscuit**)

Caresser un tapis de laine aux dessins colorés, fouler un doux tapis de sable, un frais tapis de gazon. (s.v. **tapis**)

- l'induction d'une polysémie par des évocations de situations :

Dans le filet, dans la prison, le poisson capturé par le pêcheur, le soldat capturé par l'ennemi. (s.v. **capturer**)

À l'abri sous le capuchon du manteau, des boucles d'or. À l'abri sous le capuchon du stylo, une plume d'or. (s.v. **capuchon**)

- l'induction de sens par l'articulation du texte à des images :

Si tu t'ennuies dans ta maison et dans ton lit, pars camper, sous la tente, au bord de la mer, du ruisseau ou du torrent. (s.v. **camper**, avec une illustration représentant un enfant émergeant d'une tente au bord de la mer)

– Paru quelques mois plus tôt chez le même éditeur, dans le même format et avec une maquette de couverture apparentée, mais limité à 92 pages, le *Dictionnaire pour rêver, s'amuser et chanter...* (Arlaud 1991), dont le titre annonce le contenu, adapte, pour un public à la lisière de la lecture (« À partir de 5-6 ans », 4^e de couverture), une liberté rédactionnelle parente de celles d'Aster (1991), de Jean (1982) et de Kannas & Garagnoux (1998) à un lexique se situant « [a]utour de 1 000 mots » (*ibid.*) :

Des mots échappés des contes et des albums d'enfants, des mots qui rappellent une comptine, une chanson... Des mots rares, aux sonorités bizarres, des mots usés, qu'on aime côtoyer, des mots tendres et doux, des mots drôles et d'autres... pas drôles du tout ! Un premier dictionnaire où l'on découvre du bout du doigt que les mots se suivent et ne se ressemblent pas. (*ibid.*)

Se succèdent ainsi librement, dans les courtes microstructures, des définitions syntagmatiques, phrastiques ou atypiques, de la polysémie, des relations lexicales, des contextualisations glissées ou non, des étymologies, des citations référencées ou non, des allusions, des simulations de propos enfantins rapportés, des plaisanteries, des interactions, dont la sélection ci-dessous présente un exemple de chaque cas :

Arbuste, dont la fleur blanche sent si bon qu'on en fait des parfums. (s.v. **jasmin**)

Un fleuve est une grande rivière, qui se jette dans la mer. (s.v. **fleuve**)

Trois cornes pour cet animal préhistorique qui ressemblait un peu au rhinocéros. (s.v. **tricératops**)

Bleue, violette ou jaune... Quelle belle fleur ! La partie colorée de l'œil s'appelle aussi l'iris. (s.v. **iris**)

C'est la femelle du cheval. Le petit de la jument s'appelle le poulain. (s.v. **jument**)

La porte grince quand on l'ouvre : on dirait qu'elle pleure. (s.v. **grincer**)

Qui fera la plus laide grimace ? (s.v. **grimace**)

Encore un mot anglais ! Je ne vais tout de même pas t'expliquer ce que c'est ! (s.v. **puzzle**)

« Une fourmi de dix-huit mètres, avec un chapeau sur la tête, ça n'existe pas... Et pourquoi pas ?

Robert Desnos » (s.v. **fourmi**)

« Un carrosse tiré par de magnifiques chevaux attendait Cendrillon. » (s.v. **carrosse**)

Vite, ma cape de Zorro, et je fonce délivrer ma sœur, enfermée dans le placard ! (s.v. **cape**)

Ouais... youpi... vive la récré ! (s.v. **récréation**)

La soupe fait grandir, c'est bien connu ! Surtout la soupe à la grimace ! (s.v. **soupe**)

Dans la boîte à outils, il y a un marteau, une pince, une scie, des tenailles et aussi... Cherche ! (s.v. **outil**)

2.3.3 Dictionnaires spécialisés énonciatifs

L'ensemble le plus important est constitué d'une grande variété de dictionnaires spécialisés par leur nomenclature et/ou par les informations sélectionnées, dans lesquels le traitement métalinguistique rompt avec le principe de neutralité objectivante de la lexicographie canonique pour faire une place variable à un positionnement énonciatif du rédacteur, qui peut se réaliser de différentes façons et remplir des fonctions diverses (jugement, moquerie, plaisan-

terie, surenchère, dévoilement...), et qui trouve sa raison d'être dans l'existence d'un marché de répertoires lexicaux d'accès facile qui visent le grand public en conjuguant discours instructif ou prescriptif et distrayant selon des équilibres modulables. Ni l'inventaire, ni même un classement raisonné de ces nombreuses productions ne sont envisageables ici, mais les divers registres qui viennent d'être évoqués, entre lesquels toutes les frontières ne sont pas étanches, peuvent être illustrés par la présentation de répertoires typiques, appuyée sur la re-production d'un bref article dans lequel s'affirme leur composante énonciative.

– Le *jugement* prescriptif formulé sans nuances est le ton de *Le dico des mots qui n'existent pas et qu'on utilise quand même* (Talon & Vervisch 2013) :

Qu'on se le dise une bonne fois pour toutes, le verbe *implémenter* n'existe que dans le seul domaine de l'informatique. Dans tout autre contexte, *implémenter* est un verbe qui n'existe pas (mais que les managers et les gestionnaires de projets utilisent quand même). Ainsi, si un informaticien est parfaitement légitime lorsqu'il *implémente* la nouvelle version d'une base de données, le manager qui *implémente* un nouveau processus* ne fait rien qu'à jargonner dans son idiome socio-technico-managérial et ne mérite rien d'autre que le plus cinglant mépris tant qu'il ne se résout pas à parler correctement. (s.v. **implémenter**)

– Même thématique, mais autre registre : c'est la *moquerie* qui prévaut dans *Les 100 expressions à éviter au bureau & ailleurs* (Périnel 2018) :

Grand classique de quelqu'un qui a la flemme d'argumenter et de tenir des propos bien construits, avec sujet, verbe, et complément. Quelques mots, puis, « *Tu vois ce que je veux dire !* » Comme si cela allait de soi. Et si je ne vois pas, précisément, ce que tu veux dire ? Tu peux m'en dire plus ! « *Mais si, tu vois !* », insistera l'intéressé. Des clauses se perdent ! (s.v. **tu vois ce que je veux dire !**, p. 86)

– L'usage définitionnel de *plaisanteries* se rencontre dans des répertoires traitant d'usages lexicaux définis professionnellement ou régionalement :

▪ *Les mots du sport* (Bouchard 1996) :

Non, ce n'est pas un coureur qui raconte n'importe quoi. Le dérailleur est le mécanisme qui permet de changer de vitesse. (s.v. **dérailleur**)

▪ *Les plus belles expressions de nos régions* (Laffite-Certa 2012) :

Vous raconter les expressions bourguignonnes sans aborder celle-ci aurait été un crime de lèse-majesté. C'est dit ! Il n'est pas utile de s'étendre plus sur la beauté de cette métaphore, mais simplement de se laisser porter par le courant de la plus importante rivière qui traverse la région, la Saône. *Faire sa Saône*, c'est faire pipi. J'ajouterai simplement que, prise au pied de la lettre, l'expression se prête mieux aux envies pressantes de ces messieurs ! (s.v. **faire sa Saône**, p. 75)

– Le *surenchérissement* s'intègre volontiers à des contextualisations ou des éclaircissements de dictionnaires d'argots :

▪ *Le Petit Perret illustré* (Perret 1982) :

Tuer, supprimer.

Exemple. – *Victor le Prétentiard, qui avait monté une pomme de terre à Raoul d'Ivry, s'était fait effacer en plein restau par deux arcans qui lui avaient balancé la purée en plein dans le soufflé aux poires qu'il était en train de morfler.* (s.v. **effacer**)

▪ *Avoir des bornes au compteur. Petit dictionnaire grivois des transports* (Bloch 2011) :

• **Avoir un moteur longue-course** : disposer d'un organe généreusement dimensionné (AUTOMOBILE). La *course*, c'est la distance que parcourt le piston à l'intérieur du cylindre. Les amateurs de mécanique un brin vantards qualifieront donc leur sexe, pour peu qu'il se trouve au-dessus de la moyenne française (qui est rappelons-le de 15,11 cm), de *moteur longue-course* : c'est l'équivalent d'un *braquemart*, d'un *gourdin*, ou d'un *démonte-pneu*.

À l'inverse, ceux qui ont été moins bien gâtés n'ont aucune raison d'être affublés du sobriquet de *courte-course*, car le terme n'existe pas. (s.v. **course (une)**)

– Le *dévoilement* de certaines réalités au moyen de définitions alternatives des mots qui les désignent est le principe de *Je parle le parisien. Le dictionnaire franco-parisien* (Cassely & Saféris 2015) :

[trou] n. f.

Placard pouvant atteindre en toute légalité un loyer de 600 euros par mois. (s.v. **studette**, p. 14)

Cette démarche peut être rapprochée de certaines composantes du *Dictionnaire des idées reçues* (par exemple s.v. **loutre**, cf. § 1.4) et s'inscrit dans la tradition de *The Devil's dictionary* (Bierce 1911)⁴², que perpétuent, pour l'anglais, certains articles du collaboratif *Urban dictionary*⁴³.

2.3.4 Dictionnaires généraux à coloration anthologique

Le dernier cas envisagé, incarné par le *PR* mais concevable pour d'autres dictionnaires généraux, concerne les effets susceptibles d'être induits par certaines citations, dont la présence déroge à la seule vocation métalinguistique du dictionnaire "de langue" pour l'hybrider avec un "dictionnaire" de citations – qui, lui, vaut par le brio reconnu à celles-ci mais n'a pas vocation à illustrer l'emploi des mots –, et dont le placement, qu'on peut penser non fortuit, génère une subversivité discrète. La dimension anthologique des grands dictionnaires Robert de référence est communément assumée par leurs maîtres d'œuvre au titre de leur dimension culturelle et patrimoniale comme à celui du contraste que la singularité des discours littéraires produit par rapport aux discours "ordinaires" qu'illustrent les exemples forgés, ce qu'ils nomment « l'expérience des limites » (Rey-Debove & Rey 1993 : XVIII). Et cette option est corroborée, dans certaines versions électroniques du *PR*, par le fait qu'un sous-ensemble des citations retenues, choisies parmi les plus notoires et/ou les plus gnomiques, soient lues par un acteur. Ce mixage d'un dictionnaire "de langue" et d'un "dictionnaire" de citations ne confère pas en soi au *PR* une littéarité particulière, mais il en va autrement quand l'utilisation qui est faite de certaines citations paraît constituer une rupture susceptible de produire un effet de surprise avec le parti pris de neutralité objectivante dont ce dictionnaire ne fait pas profession de foi de s'écarter. Quatre exemples aux connotations différentes illustreront cette observation, dont la portée reste à établir à l'échelle de l'ensemble du dictionnaire. Toutes sont des citations déroutantes, voire oxymoriques, suivant de près des définitions irréprochablement canoniques.⁴⁴ Leur tonalité peut être

– politique s.v. **besoin** I 2 :

2 loc. verb. **AVOIR BESOIN DE...** (qqn ou qqch.). ♦ (Subjectif) Ressentir la nécessité de, vouloir comme nécessaire, utile. ► **désirer, exiger, réclamer, vouloir** (cf. *Avoir envie de...*). *Avoir besoin d'argent ; d'affection. Je n'en ai plus besoin.* « *Écrivez-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer* » **COLUCHE**.

– fantaisiste s.v. **café** I 3 :

3 Boisson obtenue par infusion de grains torréfiés et moulus. ► **FAM. caoua, jus.** « *Le café est un breuvage qui fait dormir quand on n'en prend pas* » **ALLAIS**.

– humoristique s.v. **guerre** I B :

– **GUERRE CIVILE, guerre intestine** : lutte armée entre groupes et citoyens d'un même État. ► **révolte, révolution.** « *C'est terrible, une guerre civile. Surtout quand c'est fait par des militaires* » **BEDOS**.

– ou sarcastique s.v. **saint, sainte** I 1 :

1 ~ n. **UN SAINT, UNE SAINTE** ■ **1** Dans la religion catholique, Personne qui est après sa mort l'objet, de la part de l'Église, d'un culte public et universel (dit *culte de dulie*), en raison du très haut degré de perfection chrétienne qu'elle a atteint durant sa vie. « *De tous les grands malades, ce sont les saints qui savent le mieux tirer parti de leurs maux* » **CIORAN**.

3. Conclusion

Il reste à faire en matière de recherche sur les diverses modalités de l'inscription de dictionnaires dans l'espace littéraire français pour la période considérée.

L'usage de dictionnaires comme outils et/ou matériaux par des auteurs (§ 1.) peut sembler avoir été assez largement couvert dès le colloque lillois de 1991 (*Lexique* 12-13). Le fait, cependant, qu'une part importante des repérages effectués se soit appuyée sur des recherches lexicales en plein texte dans la base *Frantext* définit ses limites, et des publications ultérieures, notamment Dotoli (2007), ont montré que l'inventaire n'était pas clos, ce qui va de soi pour la période la plus contemporaine.

La question de l'inscription de dictionnaires dans la création littéraire (§ 2.) est, elle, à reprendre sur nouveaux frais. Jusqu'alors plus thuriféraire qu'analytique et presque exclusivement focalisée sur le *DLF* de Littré (§ 2.1.), elle requiert de la rigueur, à commencer par une distinction nette entre *œuvre* tout court et *œuvre littéraire* proprement dite, et un élargissement des investigations dépourvu d'a priori. Certaines pistes ont été indiquées (§ 2.2.) – les dictionnaires pour enfants et divers types de répertoires spécialisés à destination du grand public –, mais elles ne constituent qu'un point de départ pour des investigations plus extensives, eu égard à l'abondance et à la variété de la production sur ces segments plus propices, de nos jours, à l'expression individuelle que les dictionnaires généraux.

Merci à Natalia Gamalova, Yanina Mouton et Victoria Zayanchkauskayte, organisatrices le 24 mai 2019, pour le Centre d'Études Linguistiques de l'Université Lyon 3 (EA 1663), de la journée d'étude « La lexicographie au service de la plume », de m'avoir permis, à cette occasion, d'esquisser le propos du présent article. Merci aussi à Nathalie Gasiglia et Krassimira Iordanova pour leur aide technique.

Références

Dictionnaires authentiques et simulés

- Arlaud, O. (1991). *Dictionnaire pour rêver, s'amuser et chanter...* Paris : Larousse.
- Aster, A. (1991). *Le dictionnaire des enfants*. Paris : Larousse.
- Bierce, A. (1911). *The Devil's dictionary*. New York & Washington : The Neale Publishing. – En ligne. <<http://www.alcyone.com/max/lit/devils/>>.
- Bloch, K. (2011). *Avoir des bornes au compteur. Petit dictionnaire grivois des transports*. Paris : Balland.
- Boissière, P. (1862). *Dictionnaire analogique de la langue française. Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots*. Paris : Auguste Boyer et C^{ie} libraires-éditeurs.
- Bouchard, J.-P. (1996). *Les mots du sport. La tête dans le guidon*. Paris : Éditions du Seuil.
- Cassely, J.-L. & Saféris, C. (2015). *Je parle le parisien. Le dictionnaire franco-parisien*. Nouv. éd. Paris : Parigramme.
- Cheminée, P. & Marlier, M. (2003). *Mon premier dictionnaire avec Martine*. Paris : Delagrave / Tournai : Casterman.
- Clédat, L. (1912). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Librairie Hachette & C^{ie}.
- Desproges, P. (1985). *Dictionnaire superflu à l'usage de l'élite et des bien nantis*. Paris : Éditions du Seuil.
- Dico Disney. Mon premier dictionnaire actif*. Paris : Disney / Hachette. 1993.
- Dictionnaire illustré anglais-français français-anglais*. Paris : Éditions Fleurus. 2000.
- Finkielkraut, A. (1979). *Ralentir : mots-valises !* Paris : Seuil.
- Flaubert, G. (1910). *Dictionnaire des idées reçues*. Paris : Louis Conard.
- Gattel, É. (1797). *Nouveau dictionnaire portatif de la langue française [...]*. Lyon : Bruyset aîné.

- Jean, G. (1982). *Le plaisir des mots. Dictionnaire poétique illustré*. Paris : Gallimard.
- Kannas, C. & Garagnoux, M. (1998). *Le Petit Fleurus*. Paris : Éditions Fleurus.
- Laffite-Certa, P. (2012). *Les plus belles expressions de nos régions*. Paris : Points.
- Lamblin, S. & Gaunt, M. (1978). *Le Larousse des enfants*. Paris : Librairie Larousse.
- Larousse, P. (1866-1876). *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle [...]*. 15 vol. Paris : Administration du Grand Dictionnaire Universel / Librairie Classique Larousse et Boyer. [GDU]
- Le Grand Robert de la langue française*. Abonnement en ligne. Paris : Le Robert. <<https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/langue/dictionnaire-le-grand-robert-de-la-langue-francaise-edition-abonnes-3133099010289.html>>.
- Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouv. éd. remaniée et amplifiée. Paris : Dictionnaires Le Robert. 1993.
- Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. 1^e éd. Paris : Société du Nouveau Littre. 1967. – Millésime 2022. Le Robert. 2021. [PR]
- Littré, É. (1863-1873). *Dictionnaire de la langue française*. 4 vol. Paris : Librairie Hachette et Cie. [DLF]
- Périnel, Q. (2018). *Les 100 expressions à éviter au bureau & ailleurs*. Paris : Le Figaro.
- Perret, P. (1982). *Le Petit Perret illustré*. Paris : JCLattès.
- Petit Larousse illustré*. 1^e éd. Paris : Librairie Larousse. 1905. – Éd. la plus récente. *Le Petit Larousse illustré 2022*. Larousse. 2021. [PL]
- Plowert, J. (1888). *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes*. Paris : Vanier bibliopole.
- Rey, A. (dir.) (2016). *Dictionnaire historique de la langue française*. Nouv. éd. augmentée. 2 vol. Paris : Le Robert.
- Rey-Debove, J. (dir.) (1988). *Le Petit Robert des enfants. Dictionnaire de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert. – Nouv. éd. *Le Robert des jeunes. Dictionnaire de la langue française*. 1991.
- Talon, O. & Vervisch, J. (2013). *Le dico des mots qui n'existent pas et qu'on utilise quand même*. Paris : L'Express.
- Tintin au pays des mots. Dictionnaire illustré anglais-français / français-anglais*. Bromley : Harrap. 1989.
- Urban dictionary*. <<https://www.urbandictionary.com/>>.
- Yanne, J. (2000). *Dictionnaire des mots qu'il y a que moi qui les connais*. Paris : Plon.

Autres références

- Adam, J.-M. (1991). « René Char et Francis Ponge lecteurs de Littré ». *Le français aujourd'hui*, 94, 98-105.
- Barthes, R. (1980). « Préface ». In *Dictionnaire Hachette. Langue - Encyclopédie - Noms propres*. Paris : Hachette. VII.
- Body, J. (1995). « Giraudoux et la lexicographie ». *Lexique*, 12-13, 299-306.
- Chassé, C. (1952). « Existe-il une clé de Mallarmé ? ». *Revue d'histoire littéraire de la France*, 52.3, 352-366.
- Christin, A.-M. (1995). « Les mots, l'écrit : l'usage du dictionnaire chez Francis Ponge ». *Lexique*, 12-13, 319-330.
- Collectif (1991). « Les écrivains et les dictionnaires ». *Le français aujourd'hui*, 94, 106-113. [textes de J. Darras, M. Étienne, J. Guglielmi, G. Jean, A. Laabi, G. Macé, J.-M. Maulpoix, P. Rey, J. Sacré, G. Sartoris, J.-L. Trassard]

- Delas, D. (1991). « Entretien avec Henri Meschonnic ». *Le français aujourd'hui*, 94, 114-118.
- Dessons, G. (1995). « L'usage du dictionnaire dans la poésie de Saint-John Perse : un mode paradoxal de l'écriture ». *Lexique*, 12-13, 307-317.
- Didier, B. (1996). *Alphabet et raison. Le paradoxe des dictionnaires au XVIII^e siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Disegni, S. (1995). « Le dictionnaire d'un réfractaire (Vallès) ». *Lexique*, 12-13, 415-427.
- Dotoli, G. (2007). *Dictionnaire et littérature. Défense et illustration de la langue française du XVI^e au XXI^e siècle*. Fasano : Schena Editore.
- Dotoli, G. (2017). « Le roman-poème de la langue française. Le *Dictionnaire historique de la langue française* (2016) d'Alain Rey ». *Les cahiers du dictionnaire*, 9, 305-317.
- Dubois, J. & Dubois, C. (1971). *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*. Paris : Librairie Larousse.
- Duchesne, A. & Leguay, T. (1991). « Le dictionnaire, objet romanesque ». *Le français aujourd'hui*, 94, 77-82.
- Frantext. Base de données textuelles. <<https://www.frantext.fr/>>.
- Goldenstein, J.-P. (1991). « Du dictionnaire au scriptionnaire ». *Le français aujourd'hui*, 94, 90-96.
- González Fernández, F. (1995). « Le pouvoir générateur des mots : les dictionnaires de Charles Bovary ». *Lexique*, 12-13, 403-414.
- Goosse, A. & Klein, J.-R. (1995). « De la lexicophilie à la lexicomanie ». *Lexique*, 12-13, 279-289.
- Guillerm, J.-P. (1995). « Paul Adam lexicographe. Entre symbolisme et décadentisme : Littre ironisé ». *Lexique*, 12-13, 357-368.
- Helft, C. (1988). « Les personnages des exemples ». In Rey-Debove, J. (dir.) (1988). 1127-1137.
- Henry, A. (1952). *Langage et poésie chez Paul Valéry*. Paris : Mercure de France.
- Henry, F. (1995). « Les écrivains et le dictionnaire, d'après le corpus du *Trésor de la langue française* ». *Lexique*, 12-13, 389-402.
- Herschberg-Pierrot, A. (1988). *Le dictionnaire des idées reçues de Flaubert*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaire de Lille.
- Herschberg Pierrot, A. (1995). « Dictionnaire et fiction : le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert ». *Lexique*, 12-13, 345-355.
- Lexique*, 12-13. (1995). Corbin, P. & Guillerm, J.-P. (éds). « Dictionnaires et littérature. Actes du colloque international "Dictionnaires et littérature / Littérature et dictionnaires (1830-1990)", Université Charles de Gaulle - Lille III, 26-28 septembre 1991 ».
- Magné, B. (1995). « Georges Perec : faire concurrence au dictionnaire ». *Lexique*, 12-13, 331-341.
- Matoré, G. (1968). *Histoire des dictionnaires français*. Paris : Librairie Larousse.
- Matoré, G. (1983). « Littre et les écrivains des XIX^e et XX^e siècles ». In Centre international de synthèse. *Actes du colloque Émile Littré (1801-1881)*. Paris, 7-9 octobre 1981. Paris : Éditions Albin Michel. 417-422.
- Meschonnic, H. (1991). *Des mots et des mondes. Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*. Paris : Hatier.
- OuLiPo. « Contraintes ». © 2017. <<https://www.oulipo.net/fr/contraintes>>.
- Paoli, P.-F. (2007). « Jean d'Ormesson : "Le Littré est la bible des écrivains" ». <https://www.lefigaro.fr/livres/2007/08/30/03005-20070830ARTFIG90307-jean_d_ormesson_le_littre_est_la_bible_des_ecrivains.php>.

- Potet, M. (1989). « L'art de la définition dans les romans de Giraudoux ». *Studi francesi*, XXXIII,II, 239-246.
- Pruvost, J. (2005). « La relation lexicographique quaternaire ». *Linx*, 52, 125-138.
- Racine, R. (2005). *Le dictionnaire*, suivi de *La musique des mots*. Montréal : L'Hexagone.
- Rey, A. (1982). *Encyclopédies et dictionnaires*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rey, A. (2007). « Avant-propos ». In Dotoli, G. (2007). 11-14.
- Rey, A. (2008). *Littré. L'humaniste et les mots*. Nouv. éd. augmentée. Paris : Gallimard.
- Rey, A. (2011). *Dictionnaire amoureux des dictionnaires*. Paris : Plon.
- Rey, A. (2017). « Le dictionnaire en avance sur l'idée de "littérature" ». *Les cahiers du dictionnaire*, 9, 13-33.
- Rey-Debove, J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. The Hague / Paris : Mouton.
- Rey-Debove, J. (1988). « Préface ». In Rey-Debove, J. (dir.) (1988). IX-XVIII.
- Rey-Debove, J. (1989). « Dictionnaire d'apprentissage : que dire aux enfants ? ». *Le français dans le monde. Recherches et applications*. Numéro spécial (« Lexiques »), 18-23.
- Rey-Debove, J. & Rey, A. (1993). « Le Nouveau Petit Robert ». In *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert. IX-XIX.
- Török, J.-P. (2003). « Littré et Mallarmé ». In Mourlet, M. (dir.). *Littré au XXI^e siècle. Le colloque du bicentenaire*. Clichy-la-Garenne : France Univers. 121-129.
- Zallessky, M. (1989). « Les confins ». *Le français dans le monde. Recherches et applications*. Numéro spécial (« Lexiques »), 198-206.

¹ « Dictionnaires et Littérature / Littérature et Dictionnaires 1830-1990 », Université Lille 3, 26-28 septembre 1991. – « Dictionnaires et littérature », Journée des dictionnaires, Université de Cergy-Pontoise, 14 mars 2008. – « La lexicographie au service de la plume », Université Lyon 3, 24 mai 2019.

² *Lexique* 12-13 (1995), Dotoli (2007), Rey (2011).

³ Les études les plus denses sont celles de Goosse & Klein (1995), Henry (1995), Dotoli (2007) et Rey (2011 : 339-385). D'autres, listées dans la bibliographie, s'attachent à des auteurs particuliers.

⁴ Cf. Goosse & Klein (1995 : 282), qui se réfèrent à Chassé (1952), évoqué aussi par Rey (2008 : 313, n. 1), et Török (2003).

⁵ Cf. Matoré (1983 : 418).

⁶ Cf. Goosse & Klein (1995 : 282), qui se réfèrent à Henry (1952).

⁷ Cf. Body (1995 : 300) et Rey (2011 : 369).

⁸ Cf. Dessons (1995 : 312) et Rey (2011 : 366-367).

⁹ Cf. Zallessky (1989 : 206), Goldenstein (1991 : 93), Christin (1995 : 319-323) et Rey (2008 : 315-316).

¹⁰ Cf. Adam (1991 : 104).

¹¹ Cf. Adam (1991 : 98-101) et Rey (2011 : 377).

¹² Cf. Magné (1995 : 332, 334).

¹³ Cf. Potet (1989), Body (1995 : 301-302) et Rey (2011 : 369).

¹⁴ Cf. Dessons (1995 : 313).

¹⁵ Les citations qui suivent proviennent de Herschberg-Pierrot (1988), qui exploite les trois sources manuscrites du *Dictionnaire*, successivement aux pages 98, 97, 101 et 91.

¹⁶ À rapprocher de la définition des *PL* actuels : « Mammifère carnivore semi-aquatique, aux pattes palmées, mangeur de poissons, devenu rare car activement chassé pour sa fourrure. ».

¹⁷ Citation d'*Athalie* de Racine figurant aussi s.v. **portique** 1 dans *Le Grand Robert de la langue française*.

¹⁸ Cf. Henry (1995 : 396, 397).

¹⁹ Cf. Herschberg(-)Pierrot (1988 : *passim*, 1995 : 345-348, 353).

²⁰ Cf. Goosse & Klein (1995 : 283), Disegni (1995), Dotoli (2007 : 203) et Rey (2011 : 229, 353, 955-959).

²¹ Cf. Goosse & Klein (1995 : 285), Magné (1995 : 335), Dotoli (2007 : 216) et Rey (2011 : 375).

²² Cf. González Fernández (1995 : 403-408).

²³ Cf. Zalesky (1989 : 204-206) et Goosse & Klein (1995 : 285-286).

²⁴ Cf. Henry (1995 : 395).

²⁵ Cf. Body (1995 : 299-300).

²⁶ Cf. Henry (1995 : 389, 393, 396) et Rey (2011 : 364).

²⁷ Cf. Goosse & Klein (1995 : 286) et Dotoli (2007 : 217).

²⁸ Cf. Henry (1995 : 393, 398).

²⁹ Cf. Henry (1995 : 393, 398).

³⁰ À la lisière de la littérature, des dictionnaires ont investi récemment les arts plastiques et ceux de la scène, dans deux entreprises qui ont en commun de donner à percevoir autrement leur texte :

– D'un projet, imaginé par l'artiste québécois Rober Racine en 1979 mais non concrétisé, d'un parc de la langue française où tous les articles du *Petit Robert* seraient imprimés sur de petits panneaux plantés dans le sol entre lesquels on pourrait circuler, ont découlé différentes installations utilisant ce dictionnaire comme matériau (*Le terrain du dictionnaire A/Z* (1980), *Les pages-miroirs* (1980-1994), *Les phrases harmoniques* (1980-1994)), dont il a livré le récit dans son livre *Le dictionnaire* (1998), qu'accompagne le disque et la partition de *La musique des mots*, composée à partir des occurrences des noms des notes de musique découpables dans les graphies du texte lexicographique. <<https://rober-racine.com/francais/index.html>>

– Le collectif lillois Étymologie poétique donne du traitement de mots ayant une charge sémantique forte (par exemple *cœur*, *esprit*, *travail*) par un ensemble de dictionnaires de référence une traduction infographique didactique et ludique, qui, combinée avec des productions d'ateliers d'écriture, alimente des spectacles scéniques. <<http://etymologie-poetique.fr/>>

³¹ Cf. Rey (2011 : 372).

³² Le *DLF* est qualifié d'« œuvre lexicographique » par Matoré (1968 : 118), d'« œuvre personnelle » par Meschonnic (1991 : 168), d'« œuvre d'art » par Rey (2008 : 24) et de « chef-d'œuvre » par Matoré (1968 : 124), Rey (2008 : 27) et Meschonnic (1991 : 168). Ce dernier auteur voit aussi une « œuvre » et un « chef-d'œuvre du romantisme » dans le *Grand dictionnaire universel [GDU]* de Pierre Larousse (*in* Delas 1991 : 116).

³³ Dubois & Dubois (1971 : 8), repris par Dotoli (2007 : 26), caractérisent génériquement « [l]e dictionnaire » comme « une œuvre littéraire », et Meschonnic (1991 : 149) le fait spécifiquement pour le *DLF*, qu'il qualifie aussi de « méta-œuvre littéraire » (p. 168, et *in* Delas 1991 : 116) qui a sa « propre écriture » et dont « les étymologies de tous les mots d'origine orientale, à la fin du supplément [...] se lisent comme des contes » (p. 28).

³⁴ Ce qualificatif, qui évoque une ancienne publicité vantant le *PR* comme « le grand roman des mots », est appliqué par Duchesne & Legay (1991) au dictionnaire en général (p. 77), et spécialement au *DLF*

et au *GDU* (p. 81). Ils décrivent aussi le *DLF* comme un « roman d’aventures » dans lequel l’« amateur de mots » se passionne pour « les intrigues somptueuses de la langue, ses péripéties infinies » (p. 80).

³⁵ Barthes (1980) considère le dictionnaire comme « doué d’une fonction poétique », Rey (1982 : 4) note que certains écrivains y voient un « piège poétique », Pruvost (2005 : 138) se demande s’il n’est pas un « grand poème en prose » et Dotoli (2007 : 196) en fait une « œuvre littéraire poétique », dans laquelle l’autonymie des entrées peut être vue comme une « connotation de la parole de la poésie » (p. 37) et la « paraphrase continue du dictionnaire » comme « celle d’un poème » (pp. 39-40), et dont chaque article a « peut-être les mêmes lois qu’un texte de poésie » (p. 35), ce qui fait écho à Didier (1996 : 138) l’apparentant au sonnet, « genre poétique de la concision par excellence ».

³⁶ Dotoli (2017) qualifie le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey (dir.) 2016) de « roman-poème de la langue française ».

³⁷ Deux exemples : « Le mot “échappe à une structuration absolue et généralisante”, et toutefois il faut le classer, l’insérer dans une nomenclature, le mettre en vedette, le regrouper selon un choix précis, l’articuler en rubriques, d’après une stratégie, un protocole, une harmonie d’ensemble. N’est-ce pas la même chose pour un poème, un roman ou un livre structuré ? » (p. 35). « La langue se décrit d’une manière métalinguistique, par gloses, par doublements, par unités superposées. C’est une sorte de bricolage autour du sens. Un poème ne se comporte-t-il pas de la même façon ? » (pp. 44-45).

³⁸ « Le dictionnaire n’est-il pas une partition musicale, où les répliques se suivent comme dans un film, monté image après image, toutes pareilles et toutes différentes ? » (p. 25).

³⁹ Définition axiomatique compatible avec l’acceptation moderne « Les œuvres écrites, dans la mesure où elles portent la marque de préoccupations esthétiques », que le *PR* date du XVIII^e siècle (s.v. **littérature** II), dont Rey (2017) retrace la genèse, et qu’on peut aussi rapprocher de la caractérisation de la citation littéraire par Rey-Debove & Rey (1993 : XVIII) tout à la fois comme « modèle supérieur d’expression », « référence culturelle », « ancrage dans le particulier » et « surgissement de l’individu sur fond de stéréotypes sociaux » (cf. aussi § 2.3.4).

⁴⁰ Par ordre de présentation (pp. 8-14) : *Hansel et Gretel, Les trois petits cochons, La Belle au bois dormant, La petite sirène, Cendrillon, Boucle d’or, Le livre de la jungle, Blanche-Neige et les sept nains, Alice au Pays des merveilles, Les musiciens de la ville de Brême, Pinocchio, Robin des bois, La belle et la bête, Aladin, Le petit chaperon rouge* (références bibliographiques p. 512).

⁴¹ Pour fluidifier le montage, les guillemets et les mentions s.v. sont supprimés, l’identification des fragments d’exemples et des adresses se faisant seulement, respectivement, par l’italique et le gras. Quelques ajustements d’accords et de temps verbaux assurent par ailleurs la cohérence narrative.

⁴² « **DICTIONARY**, *n.* A malevolent literary device for cramping the growth of a language and making it hard and inelastic. This dictionary, however, is a most useful work. ».

⁴³ « **Suv**

Sport Utility Vehicle. Neither a sport vehicle nor a utility vehicle. A whack, fakeass (and successful) attempt by the motor vehicle industry to lure in overpaid middle class workaholic moms who think that they need a 3 ton vehicle to carry their stupid kids to soccer practice.

“My old car got 38 miles per gallon and could carry only 4 people; despite the fact that i am a divorced mother of one, i had to upgrade to a vehicle that got 13 miles per gallon and could carry 10 people.” ».

⁴⁴ Une pratique comparable a été repérée dans le *Petit glossaire pour servir à l’intelligence des auteurs décadents et symbolistes* de Paul Adam sous le pseudonyme de Jacques Plowert (1888) par Guillem (1995 : 362-364), qui la signale aussi dans le *DLF*.